

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.971  
3 février 2005

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT SOIXANTE ET ONZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 3 février 2005, à 10 h 25

Président: M. Chris SANDERS (Pays-Bas)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 971<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je vais commencer par inviter la Conférence à se prononcer sur la demande de participation à ses travaux émanant du Panama, État non membre, sans l'examiner au préalable en séance informelle. Cette demande est reproduite dans le document CD/WP.537/Add.1.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter le Panama à participer à ses travaux, conformément à son règlement intérieur?

*Il en est ainsi décidé.*

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Le Panama devient ainsi le trente-troisième État observateur.

Aucun orateur n'est inscrit pour la séance plénière d'aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle néanmoins prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas, aussi vais-je lever la séance plénière officielle de la Conférence afin que nous reprenions nos travaux en séance informelle dans cinq minutes.

*La séance est levée à 10 h 30.*

-----